

40688-2026 - Zadávání

Francie – Architektonické, stavební, technické a inspekční služby – Missions de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de rénovation des pavillons Gavrinis (P1-P4-P5) et Berder (P7-P9) - Site de Vannes - Centre hospitalier Bretagne Atlantique

OJ S 13/2026 20/01/2026

Oznámení o zahájení zadávacího nebo koncesního řízení – standardní režim

Služby

1. Kupující

1.1. Kupující

Oficiální název: Centre hospitalier Bretagne Atlantique

E-mail: cellule-juridique.achats@ghba.fr

Právní forma kupujícího: Veřejnoprávní subjekt

Činnost veřejného zadavatele: Zdravotnictví

2. Řízení

2.1. Řízení

Název: Missions de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de rénovation des pavillons Gavrinis (P1-P4-P5) et Berder (P7-P9) - Site de Vannes - Centre hospitalier Bretagne Atlantique

Popis: La présente consultation a pour objet de sélectionner l'opérateur économique ou le groupement d'opérateurs économiques avec lequel sera conclu un accord-cadre et qui pourra soumissionner aux marchés dits « subséquents » conclus sur le fondement de cet accord-cadre mono-attributaire, à passer pour des missions de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la rénovation des pavillons historiques Gavrinis (P1-P4-P5) et Berder (P7-P9) sur le site de Vannes du Centre hospitalier Bretagne Atlantique. Une note de synthèse programmatique ainsi que le plan guide et un schéma de présentation du Schéma Directeur Immobilier et Architectural figurent dans le dossier de consultation des entreprises – Phase de candidature.

Date prévisionnelle de commencement des prestations : 6 juillet 2026

Identifikátor řízení: c266cd30-c3fb-4448-8516-5ef51c6864cd

Interní identifikátor: CHBA_MOE_PAV_HIST_CAND

Typ řízení: Jednací řízení s uveřejněním / jednací řízení

Řízení se zrychlí: ne

Hlavní prvky řízení: La mise en concurrence est organisée sous la forme d'une procédure avec négociation en application notamment des articles L2124-3, R2124-3, R2161-12 à R2161-20 du Code de la commande publique, le marché comportant des prestations de conception. La procédure avec négociation se déroulera en deux (2) phases : une phase de candidature portant sélection de trois (3) candidats admis à soumissionner et une phase d'offre avec négociation, examen et attribution de l'accord-cadre à marchés subséquents de maîtrise d'œuvre. --- La consultation a pour objet de conclure avec le soumissionnaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution définis à l'article 17.1 du règlement de consultation un accord-cadre donnant lieu à la conclusion de marchés subséquents en application des articles L2125-1 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-7 et R2162-9 du Code de la commande publique, mono-attributaire, de services, portant sur des missions de maîtrise d'œuvre en application des articles L2430-1 à L2432-2, R2431-1 à R2432-7 du Code de la commande publique, conclu sans minimum en quantité ou

en valeur, avec un maximum en valeur de 1 900 000,00 € HT. Le maximum en valeur de l'accord-cadre constitue la limite supérieure des obligations contractuelles du Titulaire. L'estimation prévisionnelle de 980 000,00 € HT est une donnée indicative, définie à partir de projection ; elle n'a aucun caractère contractuel. Les caractéristiques techniques des prestations attendues figureront dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) de l'accord-cadre.

2.1.1. Účel

Charakter smlouvy: Služby

Hlavní klasifikace (cpv): 71000000 Architektonické, stavební, technické a inspekční služby

Další klasifikace (cpv): 71221000 Architektonické služby pro budovy, 71310000 Poradenské inženýrství a stavební služby

2.1.2. Místo plnění

Poštovní adresa: Centre hospitalier Bretagne Atlantique - 20, boulevard du Général Maurice Guillaudot - BP 70555

Obec: Vannes cedex

PSČ: 56017

Nižší územní jednotka země (NUTS): Morbihan (FRH04)

Země: Francie

2.1.3. Hodnota

Maximální hodnota rámcové dohody: 1 900 000,00 EUR

2.1.4. Obecné informace

Právní základ:

Směrnice 2014/24/EU

2.1.6. Důvody pro vyloučení

Zdroje důvodů pro vyloučení: Zadávací dokumentace

5. Část

5.1. Část: LOT-0001

Název: Missions de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de rénovation des pavillons Gavrinis (P1-P4-P5) et Berder (P7-P9) - Site de Vannes - Centre hospitalier Bretagne Atlantique

Popis: La présente consultation a pour objet de sélectionner l'opérateur économique ou le groupement d'opérateurs économiques avec lequel sera conclu un accord-cadre et qui pourra soumissionner aux marchés dits « subséquents » conclus sur le fondement de cet accord-cadre mono-attributaire, à passer pour des missions de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la rénovation des pavillons historiques Gavrinis (P1-P4-P5) et Berder (P7-P9) sur le site de Vannes du Centre hospitalier Bretagne Atlantique. Une note de synthèse programmatique ainsi que le plan guide et un schéma de présentation du Schéma Directeur Immobilier et Architectural figurent dans le dossier de consultation des entreprises – Phase de candidature.

--- Catégories d'ouvrages : les ouvrages concernés par les missions de maîtrise d'œuvre appartiennent aux catégories Opération de réhabilitation de bâtiment / Opération de construction neuve d'infrastructure / Opération de réhabilitation d'infrastructure. Chaque marché subséquent précisera la ou les catégories d'ouvrages concernées. --- Mode de dévolution des travaux : la dévolution des travaux est prévue à titre provisoire en lots séparés. Le choix définitif du mode de dévolution devra être confirmé au cours des études réalisées dans le cadre des marchés subséquents. Des marchés de travaux anticipés et/ou différés

pourront être prévus, outre ceux portant sur les travaux principaux. --- Date prévisionnelle de commencement des prestations : 6 juillet 2026.

Interní identifikátor: CHBA_MOE_PAV_HIST_CAND

5.1.1. Účel

Charakter smlouvy: Služby

Hlavní klasifikace (cpv): 71000000 Architektonické, stavební, technické a inspekční služby

Další klasifikace (cpv): 71221000 Architektonické služby pro budovy, 71310000 Poradenské inženýrství a stavební služby

5.1.2. Místo plnění

Poštovní adresa: Centre hospitalier Bretagne Atlantique - 20, boulevard du Général Maurice Guillaudot - BP 70555

Obec: Vannes cedex

PSČ: 56017

Nižší územní jednotka země (NUTS): Morbihan (FRH04)

Země: Francie

5.1.3. Odhadovaná doba trvání

Doba trvání: 48 Měsíce

5.1.5. Hodnota

Maximální hodnota rámcové dohody: 1 900 000,00 EUR

5.1.6. Obecné informace

Vyhrazená účast:

Účast není vyhrazena.

Projekt veřejných zakázek, který není financován z prostředků EU

Na zakázku se vztahuje Dohoda o vládních zakázkách: ano

Další informace: Compétences de l'équipe de maîtrise d'oeuvre : compte tenu de l'objet de l'accord-cadre et des marchés subséquents qui y feront suite, l'équipe de maîtrise d'oeuvre doit disposer a minima des compétences suivantes, en application des articles L2142-1 et R2142-2 du Code de la Commande publique : Architecture - Urbanisme, aménagement urbain - Paysagisme, aménagement paysager - Structure et fondation - Courants Forts / Courants faibles - Chauffage / Ventilation / Climatisation - Système de Sécurité Incendie - Fluides réseaux secs et humides - Plomberie, Eau Chaude Sanitaire, thermique et énergétique - Fluides médicaux - Acoustique - Voirie Réseaux Divers - Signalétique - Economie de la construction - OPC. Toute proposition d'équipe dans laquelle l'une de ces composantes est manquante, est rejetée. Conformément à l'article R2142-13 du Code de la Commande publique, les candidats doivent indiquer les noms et les qualifications professionnelles pertinentes des personnes physiques chargées de l'exécution du marché. --- Eléments de missions : l'accord-cadre prévoit différentes prestations susceptibles d'être confiées au Titulaire. Les modalités de réalisation spécifiques des marchés subséquents, ainsi que le contenu exact des prestations demandées, seront détaillés dans un cahier des clauses particulières propre à chaque marché subséquent. Il précisera les modalités d'exécution particulières adaptées aux besoins spécifiques à satisfaire, dans les limites des conditions générales prescrites par l'accord-cadre. Chaque phase donnera lieu à la réalisation de tout ou partie des missions de maîtrise d'oeuvre suivantes : Eléments de mission de base (Esquisse, Etudes d'avant-projet (sommaire et définitif), Etudes de projet, Assistance pour la passation des marchés de travaux, Visa des études réalisées par les opérateurs économiques chargés des travaux, Direction de l'exécution des marchés de travaux, Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement) et Missions

complémentaires (Etudes de diagnostic, Quantitatifs sur tous les lots : structures, techniques et architecturaux, Coordination des système de sécurité incendie, Plans de synthèse, Ordonnancement Pilotage Coordination, Building information modeling). --- Participation réservée à une profession particulière : un architecte doit participer à la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre en application de la Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture. --- Groupements : les candidats peuvent se présenter seuls ou sous forme de groupement conjoint ou solidaire, en application des articles R2142-19 à R2142-27 du Code de la commande publique. Dans le cadre de la composition des groupements, le Maître d'ouvrage impose les règles suivantes : 1. Un opérateur économique ne peut pas se présenter, à la fois en qualité de candidat individuel et en tant que membre d'un groupement (cf. article R2142-21 du Code de la commande publique) ; 2. Un opérateur économique ne peut pas être le mandataire de plusieurs groupements (cf. article R2142-23 du Code de la commande publique) ; 3. Pour les architectes, il ne sera pas possible de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements (et ce qu'ils candidatent en qualité de cotraitants ou de sous-traitants). Ainsi, un même opérateur économique portant la compétence d'architecture ne peut être candidat que dans un seul groupement. 4. Pour les bureaux d'études tous corps d'état ou les bureaux d'études techniques, il ne sera pas possible d'être membre de plus de deux (2) groupements (et ce qu'ils candidatent en qualité de cotraitants ou de sous-traitants). 5. Les opérateurs économiques porteurs des compétences « Urbanisme, aménagement urbain », « Paysagisme, aménagement paysager », « Acoustique », « Voiries Réseaux Divers », « Signalétique », « Economie de la construction », qu'ils se présentent en qualité de cotraitants ou de sous-traitants, peuvent être membres de plus d'un groupement. La méconnaissance de ces règles entraîne le rejet de la totalité des candidatures concernées par cette situation. --- Critères de sélection des candidatures : dans l'hypothèse où plus de trois (3) candidatures sont admissibles, il est procédé à un examen des candidatures concernées à l'issue duquel les trois (3) meilleures candidatures seront admises à soumissionner. Les candidatures concernées seront examinées et classées au regard des critères de sélection pondérés suivants : Capacités techniques sur 55 points présentées dans le paragraphe 1er du cadre de présentation des candidatures et ses annexes (les capacités techniques seront évaluées au regard des compétences et des moyens humains du candidat ou du groupement candidat et de la pertinence / complémentarité de la composition de l'équipe) / Capacités professionnelles sur 45 points, exposées dans le paragraphe 2 du cadre de présentation des candidatures (les capacités professionnelles seront évaluées au regard de la qualité et de la pertinence des références présentées, concernant notamment des opérations de réhabilitation de taille et de complexité équivalente). --- Modalités essentielles de financement et de paiement : les prestations sont financées par les ressources propres du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique abondées éventuellement par des ressources externes, soit dans le cadre d'emprunts, soit par le biais de subventions spécifiques en cas d'éligibilité ou de participations publiques. Les prestations sont réglées par application des coûts journaliers forfaitaires par type d'intervenant figurant dans l'Annexe financière de l'acte d'engagement de l'accord-cadre. Les pièces des marchés subséquents détermineront le prix forfaitaire des prestations objets des marchés dans le respect et en complément des stipulations de l'accord-cadre. Les prix sont révisables dans les conditions indiquées dans le cahier des clauses administratives particulières de l'accord-cadre. Le paiement est effectué dans le délai de cinquante (50) jours à compter de la date de réception des demandes de paiement, par virement administratif conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R2192-10 à R2192-36 du Code de la commande publique.

5.1.9. Kritéria pro výběr

Zdroje výběrových kritérií: Zadávací dokumentace

Informace o druhé fázi dvoufázového řízení:

Minimální počet uchazečů, kteří budou pozváni do druhé fáze řízení: 3

Maximální počet uchazečů, kteří budou pozváni do druhé fáze řízení: 3

Řízení proběhne v několika na sebe navazujících fázích. V každé fázi mohou být určiti účastníci vyřazeni

Kupující si vyhrazuje právo zadat zakázku na základě původních nabídek bez dalších jednání

5.1.10. Kritéria pro zadání

Popis metody, která se použije v případě, že vážení nelze vyjádřit pomocí kritérií:

Conformément aux articles R2152-6 et R2152-7 du Code de la commande publique, le Pouvoir adjudicateur choisira, après précisions éventuelles, l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants : Critère Prix sur 40 points / Critère Valeur technique sur 60 points dont 30 points au regard de la Qualité des moyens humains affectés à l'exécution des missions de l'accord-cadre et 30 points au regard de la Qualité de la méthodologie décrite pour l'exécution des missions de l'accord-cadre.

5.1.11. Zadávací dokumentace

Adresa zadávací dokumentace: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2926282&orgAcronyme=x7c>

Komunikační kanál ad hoc:

URL: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2926282&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Podmínky zadávání zakázek

Podmínky podání:

Elektronické podání: Požadována

Adresa pro podání: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2926282&orgAcronyme=x7c>

Jazyky, v nichž lze podávat nabídky nebo žádosti o účast: francouzština

Elektronický katalog: Nepovolena

Varianty: Nepovolena

Lhůta pro doručení žádosti o účast: 19/02/2026 12:00:00 (UTC+01:00) středoevropský čas, západoevropský letní čas

Smluvní podmínky:

Plnění zakázky musí být provedeno v rámci programů chráněného zaměstnání: Ne

Elektronická fakturace: Požadována

Bude použito elektronické objednávání: ne

Bude použita elektronická platba: ne

5.1.15. Techniky

Rámcová dohoda:

Rámcová dohoda bez obnovení soutěže

Maximální počet účastníků: 1

Informace o dynamickém nákupním systému:

Žádný dynamický nákupní systém

5.1.16. Další informace, mediace a přezkum

Organizace příslušná pro přezkum: Tribunal administratif de Rennes

Informace o lhůtách pro přezkum: Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L551-1 du Code de justice administrative). --- Un référé

contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans les délais prévus à l'article R551-7 du Code de justice administrative. --- Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département du Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4 avril 2014, n°358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat sur le fondement de l'article L521-1 du Code de justice administrative. Organizace poskytující další informace o podání návrhů na přezkum: Tribunal administratif de Rennes

8. Organizace

8.1. ORG-0001

Oficiální název: Centre hospitalier Bretagne Atlantique
Registrační číslo: 26561337200019
Poštovní adresa: Etablissement support du Groupement hospitalier Brocéliande Atlantique - 20, boulevard Général Maurice Guillaudot - BP 70555
Obec: Vannes
PSČ: 56017
Nižší územní jednotka země (NUTS): Morbihan (FRH04)
Země: Francie
Kontaktní místo: Cellule Juridique des Achats
E-mail: cellule-juridique.achats@ghba.fr
Telefon: 0297292105
Internetová adresa: <https://www.ch-bretagne-atlantique.fr>
Profil kupujícího: <https://www.marches-publics.gouv.fr>
Úlohy této organizace:
Kupující

8.1. ORG-0002

Oficiální název: Tribunal administratif de Rennes
Registrační číslo: 17350005900014
Poštovní adresa: Hôtel de Bizien - 3, contour de la Motte - CS 44416
Obec: Rennes
PSČ: 35044
Nižší územní jednotka země (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)
Země: Francie
Kontaktní místo: Greffe du Tribunal administratif de Rennes
E-mail: greffe.tarennes@juradm.fr
Telefon: 0223212828
Úlohy této organizace:
Organizace příslušná pro přezkum
Organizace poskytující další informace o podání návrhů na přezkum

Oznámení - informace

Identifikátor oznámení/verze: 5c1dafef-21ff-4d36-b585-5f4c30e35c1b - 01
Druh formuláře: Zadávání
Typ oznámení: Oznámení o zahájení zadávacího nebo koncesního řízení – standardní režim
Podtyp oznámení: 16

Datum odeslání oznámení: 19/01/2026 11:55:57 (UTC+01:00) středoevropský čas,
západoevropský letní čas

Jazyky, v nichž je toto oznámení oficiálně k dispozici: francouzština

Číslo zveřejnění oznámení: 40688-2026

Číslo vydání v řadě S Úř. věst.: 13/2026

Datum zveřejnění: 20/01/2026